

Le mot du maire,

Plus qu'une tradition, j'ai le plaisir de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2025.

Je remercie les adjoints et les conseillers qui s'impliquent dans la vie municipale dans une bonne coopération pour mener à bien nos projets.

Merci au personnel communal, Philippe Théo et Janine qui contribuent à l'entretien et à la propreté de notre commune, merci à Céline, notre secrétaire de mairie pour son excellent travail et pour le bon accueil qu'elle réserve aux administrés.

Je salue également l'engagement des bénévoles des différentes associations qui œuvrent à l'animation d'événements qui ponctuent l'année et créent un peu plus de lien social.

Faisons de notre commune au travers de nos nombreux villages, des lieux de proximité et de solidarité.

Que cette nouvelle année vous apporte joies, douceurs et bonheurs.

Prenez soin de vous et soyez heureux.

Bernard BATISSON



Aurore boréale sur Saint-Romain (photo prise par de nouveaux résidents secondaires)

Voirie :

Les travaux de voirie 2024 ont concerné le chemin du Foyer, le chemin de Marchand (les hivers) et le chemin des Côtes. Ces travaux ont été effectués par Eurovia pour un montant de 39843,20€ HT. Après subventions, le reste à charge pour la commune est de 18233,20€ HT.

Eglise (suite...) :

Le diagnostic de réfection de l'église est terminé. Le résultat est assez conséquent et fait l'objet d'un rapport de 127 pages !

La conclusion de ce rapport fait état de trois étapes :

- Tranche ferme : restauration du clos et du couvert : 516 000€ HT
- Tranche optionnelle 1 : restauration des intérieurs : 457 500€ HT
- Tranche optionnelle 2 : restauration des intérieurs : 409 800€ HT

Bien entendu, nous allons devoir découper les travaux en fonction des possibilités du budget.

Le coût du diagnostic est de 21910€ HT subventionné par la DRAC, la région et le département. Le reste à charge devrait être de 1315€ HT.

Cimetière :

L'allée centrale du cimetière du bas a été recouverte afin d'offrir un accès propre. Ces travaux ont été effectués par la société DAUPHIN pour un coût de 11874,00€ HT.

Trottoir de Raffiny :

Le trottoir devant l'hôtel restaurant « Au pont de Raffiny » a été repris suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques, par la société DAUPHIN pour une valeur de 7875,60€ HT.

Evacuation des eaux pluviales à Bessette :

Pose de grilles, regards et réfection enrobé par EUROVIA pour un montant de 11400,00€ HT.

Travaux divers :

- Reprise d'une partie du chemin du Poyet par EUROVIA pour 5148,50€ HT.
- Remplacement des grilles vers la mairie et le cimetière par EUROVIA pour 3985,00€ HT.
- Réfection du soutènement d'un chemin dans le village de Besse, par l'entreprise locale MCAF pour 2800,00€ HT.

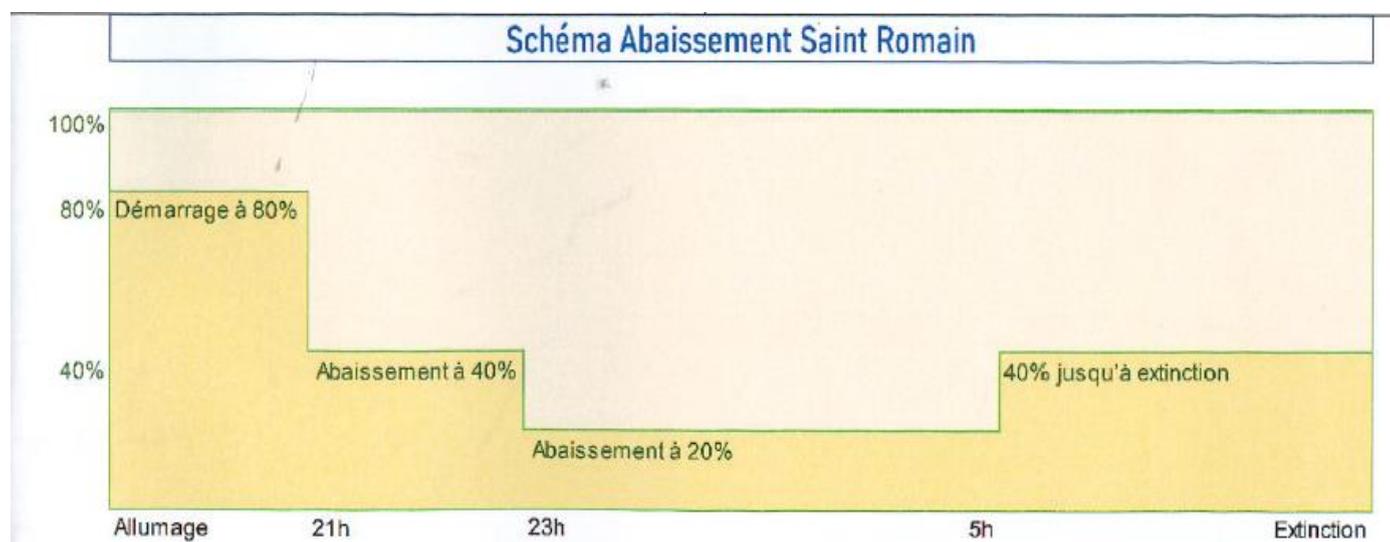
Accessibilité :

Les travaux d'accessibilité de la mairie et salle communale sont presque terminés, il ne reste plus que les finalisations : rampes, signalisations au sol, ...

Eclairage public :

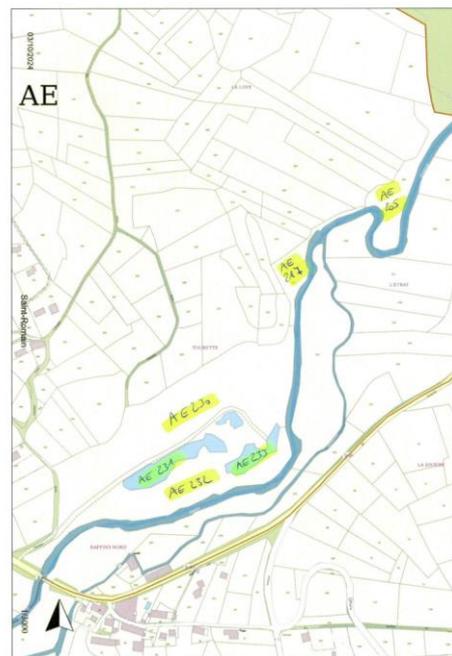
3 horloges astronomiques ont été remplacées pour un coût de 2252,00€ subventionné par TE63, laissant un reste à charge de 225,20€ à la commune.

Il reste à effectuer les travaux de baisse d'intensité qui ont été décalé par TE63 dont voici un rappel :



Communalisation de section :

La communalisation de certaines parcelles des sections de Raffiny et Raffiny-Le Soleillant est actée. Ceci permettra de préparer le projet d'aménagement des anciennes gravières de Raffiny.



Recensement :

Cette année, le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 16 janvier au 15 février.

L'agent recenseur est à nouveau Marianne Buisson, assistée par Andrée Saragosa, coordinatrice communale.

Merci de leur réserver un bon accueil.



Facturation de l'eau :

La facture d'eau 2024 va bientôt arriver !!!

Pensez au prélèvement automatique pour 2025, les documents d'adhésion sont disponibles en mairie ou par mail.

Les nouveaux habitants doivent faire un relevé du compteur d'eau à leur arrivée et le communiquer à la mairie ainsi que leurs coordonnées et la date du relevé.

Noël des aînés :

Cette année, nous comptons 57 habitants de 70 ans et plus.

Comme d'habitude, nous leur proposons de choisir entre un repas au « Pont de Raffiny » ou un colis de douceur. 29 personnes ont choisi le repas, contre 28 pour le colis.

Les colis sont préparés par la cave Roure de Craponne auxquels sera ajouté le traditionnel pot de miel offert par Marc Fougerouse.

Commande groupée de fioul :

Nous continuons la commande groupée de fioul pour l'année 2025 chez GEDIMAT. Nous vous proposons de faire cette démarche plusieurs fois dans l'année aux dates suivantes :

15 janvier 2025 - 15 mars 2025 - 01 juin 2025 - 01 octobre 2025

Si cela vous intéresse, merci de contacter Patricia Chartiot au 07-88-26-95-19 de 8h à 20h.

Etat civil :

Naissance : Néant

Mariage : Néant

Baptême : Arron ANDRIEUX, baptême civil le 16 juin

Décès :

Personnes nées à St-Romain et inhumées à St-Romain :

Marie NIGON le 8 janvier

Jean PIROL le 23 janvier

Personnes nées à St-Romain et inhumées ailleurs :

Marie FOUGEROUSE le 2 janvier

Guy CHANTELOUP le 31 janvier

Henri LAMARTINE le 18 avril

Marcelle VIALLARON le 18 mai

Antoine MOUTIN le 26 août

Personne inhumée à St-Romain :

Christian HONORE le 6 septembre

RAPPEL :

Il est conseillé aux nouveaux arrivants de se présenter en mairie, afin de faciliter les démarches administratives.

Internet :

Le site internet est en cours de reconstruction. Par conséquent la mise à jour du contenu est réduite au strict minimum. Le nouveau site devrait être disponible au printemps 2025.

Merci de votre compréhension.

Suite à la mise en place de la connexion fibre, l'adresse mail de la mairie a changée :

saint-romain.mairie@orange.fr

ACCAP :

L'année 2025 verra au printemps (courant avril) un « Concert Jeunes » dans l'église, proposé par d'excellents jeunes musiciens de Saint-Romain ...

Soyons nombreux à les accueillir !

Un deuxième concert, en préparation, devrait être prévu courant Juillet.

La 11ème édition du Salon des Arts se déroulera du vendredi 15 au dimanche 17 août. L'ACAAP convie cordialement tous les habitants de Saint-Romain au vernissage qui aura lieu le vendredi 15 à partir de 18 heures.

L'ACAAP sera également partenaire de la manifestation proposée les 14-15 mars par l'association « Semer en Territoire » en partenariat avec la communauté de communes Ambert Livradois Forez.

Une belle et riche année se prépare...

En attendant, nous vous souhaitons à tous de très joyeuses fêtes et une excellente fin d'année.

Danielle Wohrer Lasseau

Les Doigts de Fées :

La saison des Doigts de Fées a repris le mercredi 11 septembre dans la joie et la bonne humeur entre les joueuses de belote acharnées, les tricoteuses et les couturières de sacs à pain, motivées par les ventes de leurs créations dans différents commerces : les Sabots, boulangerie Sbeghen et la Terrasse du Sully. Merci à eux pour leur investissement.

Le 6 novembre, nous avons voulu aller manger une dernière fois un très bon repas « au Pont de Raffiny », avant la fermeture.

Au programme aussi, le 18 décembre, bûches de Noël et le 15 janvier, galettes des rois.

Nous comptons à ce jour 28 adhérents.

Nous souhaitons à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau.



ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE :

Le groupe « On n'est pas sorti de l'auberge » continue de proposer ses prestations à travers le territoire.

Pour cette fin d'année 2024, nous serons à la ferme pédagogique « Les 5 gnomes » pour jouer le 7 décembre lors du marché de Noël.

Pascale et Chrystel seront présentes à la salle des fêtes de Saint-Romain lors du Noël des enfants de la commune pour interpréter un conte musical...

Des dates sont déjà prévues pour l'an prochain. Nous avons hâte de vous retrouver et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le bureau de l'association.

Comité des FETES :

Après le succès de notre fête patronale, nous terminons l'année en beauté avec le Noël des enfants. Cette manifestation a permis au Père Noël de récompenser neuf enfants sages de la commune. Nous remercions Chrystel Catala et Pascale Dugay du groupe « On n'est pas sorti de l'auberge », qui ont interprété un conte alternant récit et chants de Noël. Bûches, papillotes et clémentines ont régalé les enfants et les parents.

Si vous désirez prendre part à l'organisation de nos manifestations, nous vous donnons rendez-vous le 11 janvier 2025 À 20h à la salle des fêtes pour notre Assemblée Générale.

Ce sera l'occasion de déguster la galette des rois.

À vos agendas : notre traditionnelle choucroute aura lieu le 8 mars 2025. Notez bien cette date et n'oubliez pas de vous inscrire rapidement dès que paraîtront les affiches.

La fête patronale est prévue les 19 et 20 juillet 2025.

Le comité des fêtes vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



CHASSE :

La société de chasse souhaite, à tous les habitants de notre si beau village, d'excellentes fêtes de fin d'année, avec beaucoup de bonheur, de joie et surtout une bonne santé.

Au plaisir de vous retrouver en 2025, lors de notre traditionnel repas dansant, sanglier à la broche qui aura lieu, fin mai ou début juin. Nous vous communiquerons très prochainement la date.

Amicalement
Les chasseurs de saint Romain.



Week-end "culturel" du 14-15 mars :

Le Week-end du 14-15 mars, la Vallée de l'Ance s'offre un week-end culturel, auquel participe la commune de St-Romain :

- le vendredi soir, à Viverols, soirée théâtre avec la pièce "A rendre à Monsieur Morgenstern en cas de demande", (à la salle des fêtes à 20h30).
- le samedi soir, à La Chaulme, concert de musique "Klezmer", (à 20h à l'église).
- le samedi matin, à St-Romain, marche contée "Les Lavoirs poétiques, balade patrimoniale", à 10h, suivi d'une exposition à la salle des associations (de 12 à 17h, reprise d'une partie de l'expo : "St-Romain, toute une histoire").

Tout ceci en partenariat avec ALF, l'association ACAAP et l'association "Semer en Territoire".

Plus d'informations seront communiquées plus tard.

Rappel :

Pour une meilleure gestion budgétaire, les demandes de subventions doivent parvenir à la mairie avant le 01^{er} mars avec le bilan de l'AG, bilan financier et projet pour 2025.

La commune souhaiterait mettre en lumière les entreprises, artisans, associations et artistes du territoire. Vous pouvez contacter la mairie pour rédiger ensemble un article sur vos activités qui sera publié sur le site internet de la commune et la page Facebook.

UN MOMENT DE DETENTE avec

Le « qui suis-je » de Claude

Réponse du précédent quiz :

| | | | |
|---|----------|--|--------------|
|  | Aulne |  | Sapin |
|  | Frêne |  | Sorbier |
|  | Poirière |  | Osier têtard |

Nouveau jeu : Ces plantes sont belles, mais attention à ne pas les goûter, elles peuvent être toxiques

| | | | |
|---|--|--|---|
|  | Ses petites fleurs tapissent nos sous-bois humides au printemps. |  | petit porte-bonheur offert en mai |
|  | Sa substance toxique est aussi un médicament |  | On trouve de nombreuses fleurs dans cette famille |
|  | Les enfants adorent en faire de gros bouquets | | |

C'EST DÉJÀ FINI



La photo mystère du précédent bulletin représentait le hameau de Mascural.

Et celui-ci, le reconnaissez-vous ?



Réponse dans le prochain numéro

SECRETARIAT DE MAIRIE : Céline Ayroulet



04 73 95 42 56

La mairie est ouverte au public :

- Le lundi après-midi de 14 à 18 heures
- Le jeudi après-midi de 14 à 18 heures



Saint-romain.mairie@orange.fr
Attention, nouvelle adresse



Commune de Saint Romain 63660

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous

Le maire et son conseil municipal vous invitent le dimanche 5 janvier 2025 à la salle communale à partir de 11 heures à l'occasion des vœux de nouvelle année afin de rencontrer les nouveaux habitants et d'échanger sur la vie de la commune.